



SAISON 2016 - 2017

CLUB

ENGAGEMENTS SENIORS DEPARTEMENTAUX

DATE LIMITE 30/06/2016

SENIORS MASCULINS

PRE REGIONALE (ex EMD) à 350 €

DEPARTEMENTALE 2 (ex PEMD) à 310 €

SENIORS FEMININES

PRE REGIONALE (ex EFD) à 310 €

SOIT EQUIPES à 350 € =

EQUIPES à 310 € =

TOTAL en €

Les horaires des rencontres de ces divisions sont imposés comme suit :

SENIORS MASCULINS (PR et D2)

SAMEDI 20 H 30

SENIORS FEMININES (PR)

DIMANCHE 15 H 30

Les clubs qui souhaiteraient modifier ces horaires POUR TOUTE LA SAISON et pour leurs rencontres A DOMICILE doivent en faire la demande par écrit au moment de leur engagement ou au plus tard pour le **25 AOÛT 2016**.

Passé ce délai, il faudra procéder **OBLIGATOIREMENT** au coup par coup au moyen des changements d'horaire départementaux prévus à cet effet.

Nom et signature du responsable de l'engagement

Cachet du Club :

Règlement par chèque bancaire n°

Banque



SAISON 2016 - 2017

CLUB

ENGAGEMENTS SENIORS DEPARTEMENTAUX

DATE LIMITE

10/09/2016

SENIORS MASCULINS

DEPARTEMENTALE 3 (ex HMD)

à **290 €**

SENIORS FEMININES

DEPARTEMENTALE 2 (ex PEFD)

à **285 €**

SOIT

EQUIPES à **290 €**

=

EQUIPES à **285 €**

=

TOTAL en €

Les horaires des rencontres de ces divisions NE SONT PAS IMPOSES. Néanmoins, les horaires du samedi avant 19h et du dimanche matin sont soumis à l'accord préalable du club adverse

Par ailleurs, les clubs qui souhaiteraient jouer toutes leurs rencontres A DOMICILE à un horaire fixe doivent en faire la demande par écrit au moment de leur engagement.

Attention, application d'une amende pour forfait général après élaboration des calendriers fixée à **175 €** (en sus des frais d'engagement).

Nom et signature du responsable de l'engagement

Cachet du Club :